
Communiqué

Le 19 décembre 1995

N° 234

LE JAPON DÉSIGNE UN LABORATOIRE CANADIEN POUR TESTER DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, et le ministre de l'Industrie, l'honorable John Manley, ont salué aujourd'hui la décision du ministère de la Construction du Japon de choisir les Laboratoires des assureurs du Canada (ULC) comme premier laboratoire étranger habilité à tester la réaction au feu des matériaux de construction destinés au marché japonais.

L'accréditation d'ULC, une entreprise de Scarborough en Ontario, fait suite à la déclaration conjointe signée par M. Manley et par le ministre de la Construction du Japon, M. Koken Nosaka, le 31 octobre 1994, concernant la coopération en matière de normes applicables aux matériaux de construction. Cette déclaration comportait la reconnaissance mutuelle des normes canadiennes et japonaises applicables aux matériaux de construction.

Cette mesure visait à éliminer les dédoublements relatifs aux essais et aux modalités d'évaluation et d'homologation, à améliorer la disponibilité au Japon des matériaux de construction de qualité en provenance du Canada, et à promouvoir des méthodes de construction plus efficaces.

« L'assouplissement des obstacles techniques devrait favoriser les exportations de matériaux de construction canadiens vers le Japon, a déclaré M. MacLaren. Cette mesure procurera des avantages à la fois au Canada et au Japon. »

« Il s'agit d'une étape importante pour l'industrie canadienne des matériaux de construction, a déclaré M. Manley. Les entreprises canadiennes seront désormais en mesure d'obtenir une approbation plus rapide de leurs produits, à moindre coût, si elles réussissent les essais menés par ULC au Canada. »

L'entente permet aux laboratoires d'essais canadiens compétents de demander au ministère de la Construction du Japon de leur accorder le statut officiel d'organisation étrangère accréditée pour mener des essais. ULC est le premier organisme canadien à obtenir ce statut, l'Institut japonais de recherche sur la construction ayant évalué qu'ULC possédait toutes les capacités



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada